



Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 19 avril 2021

Les candidat-e-s au CRPE positifs au Covid ou cas contacts passent les épreuves comme tous-tes les autres !

Le Gouvernement a décidé de la fermeture des écoles et établissements scolaires ainsi que des restrictions s'appliquant sur tout le territoire en raison de la pandémie. Pourtant, rien n'a été prévu pour les candidat-e-s aux concours de l'enseignement : cas contacts ou même testé-e-s positif-ve-s, le ministère n'a prévu aucun aménagement de l'épreuve.

Cette absence de dispositif a contraint des candidat-e-s malades ou cas contact à rompre leur isolement pour venir composer, mettant ainsi en danger les autres candidat-e-s (souvent nombreux-ses dans une même salle) ainsi que leur propre santé. Le protocole sanitaire des concours se borne à « inviter » ces candidat-e-s à se signaler et s'isoler. Qui plus est, l'arrêté fixant les modalités de passation des épreuves se contente d'indiquer, comme de coutume, que «le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve [...] entraîne l'élimination du candidat».

Le ministère renvoie une nouvelle fois les candidat-e-s à leur responsabilité individuelle, sans prendre aucune mesure. À l'heure où les étudiant-e-s sont déjà particulièrement malmené-e-s par cette crise sanitaire, il est tout à fait scandaleux de constater qu'on place sur elles et eux encore davantage de pression.

Pour SUD éducation, un véritable protocole spécifique de passation des épreuves aurait dû être prévu, et doit être mis en œuvre pour les épreuves à venir :

des modalités de rattrapages simples et lisibles en cas de maladie ;

la possibilité de composer isolé pour les candidat-e-s cas contact ;

des dépistages systématiques et gratuits pour les candidat-e-s.

SUD éducation dénonce l'amateurisme et l'impréparation du gouvernement qui, encore une fois, n'a pas su anticiper et prévoir un dispositif juste permettant aux candidat-e-s positifs ou contacts de passer les épreuves en toute sécurité. Ce manque

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

d'anticipation s'observe également dans la mise en place de la réforme de la formation des enseignant-e-s qui devrait s'appliquer dès la rentrée 2021 alors que bon nombre d'interrogations restent encore en suspens et que cette réforme est unanimement dénoncée par les organisations syndicales des personnels enseignants.